

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DÉNOMINATION DE VOIRIE - OPÉRATION HAUTE SAVOIE HABITAT (SECTEUR
GENEVA)**

Nature : Domaine et patrimoine

L'an deux mille vingt-cinq, **le 19 mai**, le Conseil Municipal de SILLINGY, dûment convoqué **le 12 mai 2025**, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation rurale au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Secrétaire de séance :

Philippe LANGANNÉ

Présents :

Y. SONNERAT, K. FALCONNAT, L. MONDONGO, F. DREME, Y. BAUDIN, P. LANGANNÉ, G. FLUTTAZ, C. PEPIN, A. GIMENEZ, P. AGERON, J. CHAMOSSET, N. DAVIET, L. DUBOIS, J-M STÉDILE, C. BRUCHE, F. MONTAGNON, V. LEBAILLY, R. DALLEVET, I. PACHECO, I. RAVIER,

Absent :

G. BALLANSAT, C. BERNIGAUD, S. CARTIER, D. DEVULDER, S. FORNUTO, É. FRULLINO, J-C PERCEVAL, M. RABATEL

Pouvoirs :

Grégoire BALLANSAT à Ludovic MONDONGO / Séverine CARTIER à Corinne BRUCHE
Carole BERNIGAUD à Karine FALCONNAT / Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS
Éric FRULLINO à Yvan SONNERAT / Jean-Claude PERCEVAL à Roger DALLEVET
Guy PONTAROLLO à Philippe LANGANNÉ

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le permis de construire, délivré à Haute Savoie Habitat, pour une opération de 32 logements (15 en accession sociale et 17 locatifs aidés) située à l'arrière des commerces existants au lieu-dit *le Geneva*, sur la commune de LA BALME DE SILLINGY ;

Considérant que la voie d'accès à cette opération, dont l'embranchement se situe après les commerces du Geneva, route de Paris, doit être dénommée ;

Vu la consultation menée auprès des élus de SILLINGY et de l'aménageur, proposant les noms suivants :

- Allée du Vuache
- Allée Silvert
- Allée de l'Orée du Bois ;

Considérant que la commune de LA BALME a exprimé une préférence pour le nom « Allée de l'Orée du Bois » et qu'aucun des noms proposés n'entre en conflit avec une dénomination existante sur le territoire communal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	27	Majorité absolue	14
-------------------	--------	-------------------	----	------------------	----

Pour(s)	Contre(s)	Abstention(s)	Ne participe pas au vote
27			

Approuve la dénomination de la nouvelle voie desservant l'opération immobilière de Haute Savoie Habitat, à savoir :

- « Allée de l'Orée du Bois » ;

Dit que le tableau de la voirie privée sera mis à jour en conséquence.

Autorise Monsieur le maire à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme par Monsieur le maire

Le Maire
Yvan SONNERAT



Le Secrétaire de séance
Philippe LANGANNÉ



Handwritten signature of Yvan Sonnerat in blue ink.



Handwritten signature of Philippe Langanné in blue ink.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la commune Sillingy dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse de la commune de Sillingy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Délibération 2025-041 exécutoire compte tenu :	
De sa transmission en Préfecture le :	10 juin 2025
De sa mise en ligne le :	10 juin 2025